

**Le Monument
aux
Victimes politiques de 1837-1838
au
cimetière
Notre-Dame-des-Neiges:
histoire et commémorations**

Par Samira Karboudj

ECOMUSEE
DE L'AU-DELA



Mission

1. Promouvoir la sauvegarde, la conservation, la restauration et la connaissance des cimetières et le développement des nouvelles formes de sépultures et de commémoration des défunts dans le respect des valeurs spirituelles, civiques, patrimoniales et environnementales de la société contemporaine.
2. Impliquer individus, familles, associations et autorités dans l'avenir et la préservation de l'intégrité de ce patrimoine, en cherchant tout particulièrement à accorder modes de sépultures et de commémoration et développement durable.

© Écomusée de l'Au-Delà

CP 365 Succ. C

Montréal, QC H2L 4K3

Tél. 514-528-8826

Site Web : ecomuseedelaudela.net

Tout droits réservés

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Dépôt légal – Deuxième trimestre 2008-05-13

ISBN 978-2-9805925-6-0 (version papier)

ISBN 978-2-9805925-7-7 (version électronique)

Photo page couverture : L'ensemble funéraire du Monument aux Victimes politiques de 1837-1838 et du caveau des familles Doutre-Dandurand où les restes de certains Patriotes ont été transférés ou inhumés. (Écomusée de l'Au-Delà, 2007)

¹ Monument aux Victimes politiques de 1837-1838, Écomusée de l'Au-Delà, 16 mai 2008

LE MONUMENT

AUX

VICTIMES POLITIQUES DE 1837-1838

AU

CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES :

HISTOIRE ET COMMÉMORATIONS

Par Samira Karboudj, candidate à la maîtrise d'histoire à l'UQAM

Travail réalisé pour l'Écomusée de l'Au-Delà

16 mai 2008

Table des matières

Introduction	3
Première Partie : Évolution générale du phénomène commémoratif au Canada	
1° Évolution historique du phénomène commémoratif	7
2° Aperçu de la question des commémorations chez les historiens	9
Deuxième Partie : Le Monument aux Victimes politiques de 1837-1838. Projet et construction	
1° Rappel du contexte idéologique	12
2° Affrontements entre libéraux et ultramontains	14
3° Une mise en route difficile ?	18
• Quels types de monuments ?	20
• Mais où le placer ? Comment le nommer ? Quelle forme lui donner ? Quelles inscriptions vont-ils apposer sur le Monument ?	21
• Les campagnes de souscription publique	29
• Un message laissé à la postérité ?	31
Troisième Partie : Le Monument et les cérémonies	
1° L'inauguration	33
2° Les autres cérémonies	37
Conclusion	42

Introduction

Les Rébellions de 1837-1838 marquent un temps fort dans l'histoire du Canada, qu'il s'agisse de l'évènement lui-même (soulèvements populaires, affrontements avec l'autorité, climat de tensions, etc.) ou de l'héritage idéologique et politique qu'elles ont léguées. C'est donc sans étonnement que nombreux ont été les partisans des Patriotes à témoigner de leur attachement et de leur reconnaissance envers ces personnes qui ont su « défendre les libertés et la démocratie ». Cela s'est traduit par l'écriture de textes élogieux, de récits des évènements ou encore de constructions de monuments à la gloire de ceux et celles qui ont participé aux Rébellions de 1837-1838. Ainsi, le sujet de ce travail traite précisément de ce culte du souvenir, de ce témoignage du passé matérialisé par le Monument aux Victimes politiques de 1837-1838, érigé dans le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, à Montréal.

Pourquoi utilisons-nous l'expression « Monument aux Victimes politiques » et non pas « Monument aux Patriotes », comme c'est souvent employé ? Pour répondre à cette question, il faut faire un rapide retour historique sur les événements de 1837-1838. En 1837, le Haut-Canada et le Bas-Canada sont des provinces distinctes ayant chacune leur gouvernement élu par le peuple. En parallèle, la Couronne britannique représente l'autorité à travers le gouvernement colonial dirigé par le Gouverneur. Les membres des conseils législatifs et exécutifs sont nommés par les gouverneurs, eux-mêmes désignés par le ministre colonial. Ainsi, les députés des Chambres d'assemblée n'apparaissent nullement dans le schéma politique du pouvoir de décision, terreau favorable à une oligarchie, le vrai pouvoir restant aux mains d'une minorité. Une opposition politique se forme peu à peu, en la personne emblématique de Louis-Joseph Papineau. Pour dénoncer ce système non démocratique, il décide de rédiger, le 18 mars 1834, un texte fondamental dans l'histoire du Québec : les 92

Résolutions. Il s'agit de la mise par écrit de toutes les dénonciations faites au Gouverneur et à son conseil législatif. Louis-Joseph Papineau rédige donc une demande d'*impeachment* (destitution) contre le Gouverneur. Cependant, ce texte n'a pas été reconnu par l'autorité britannique. Puisque ses revendications ne peuvent pas être entendues par le biais des institutions constitutionnelles, il va les apporter sur la place publique, vers le peuple, au sein d'assemblées populaires. Ces tensions, impliquant à la fois l'autorité britannique et la population canadienne-française, les conduisent inexorablement à un durcissement des débats dans les années 1830. Plusieurs affrontements armés ont été menés, dont la bataille de Saint-Denis-sur-Richelieu (23 novembre 1837), celle de Saint-Charles-sur-Richelieu (25 novembre 1837) ou encore celle de Saint-Eustache (14 décembre 1837). Pendant ces années troubles, plusieurs chefs patriotes s'exilent à l'étranger (États-Unis, France, etc.) et d'autres patriotes sont arrêtés, emprisonnés et exilés (en Australie notamment). Dans le Bas-Canada, douze d'entre eux vont être pendus devant la prison, nouvellement construite, du Pied-du-Courant¹. Pour tenter de trouver une solution aux problèmes bas-canadiens, la Couronne britannique demande à Lord Durham de rédiger un rapport sur cette situation. Il préconise l'Union des deux provinces du Haut-Canada et du Bas-Canada, proclamée le 10 février 1841, mais aussi l'assimilation des Canadiens français à la population anglophone. À Montréal, le 25 avril 1849, soit dix ans après la fin des troubles, un incendie criminel se déclare au Parlement afin de protester contre la loi d'indemnisation des victimes des représailles de la répression militaire des années 1837-1838². Cependant, cet acte prévoit des compensations financières

¹ Il s'agit de Joseph-Narcisse Cardinal et de Joseph Duquette pendus le 21 décembre 1838, puis de Pierre-Théophile Decoigne, François-Xavier Hamelin, Joseph-Jacques Robert, Ambroise Sanguinet et Charles Sanguinet le 18 janvier 1839, et enfin d'Amable Daunais, François-Marie-Thomas Chevalier de Lorimier, Charles Hindelang, Pierre-Rémi Narbonne, François Nicolas, le 15 février 1839.

² 12 Victoria, CAP.58, *Acte pour indemniser les personnes dans le Bas-Canada, dont les propriétés ont été détruites durant la rébellion des années mil huit cent trente-sept et mil huit cent trente-huit*, Mic Canada (prov.) Loi, Les statuts provinciaux du Canada, Bibliothèque et Archives Nationales du Québec.

⁵ Monument aux Victimes politiques de 1837-1838, Écomusée de l'Au-Delà, 16 mai 2008

s'appliquant aux personnes qui n'ont pas été reconnues coupables de haute trahison ou pour les exilés.

Avec l'Acte d'Union de 1841, qui éloigne peu à peu les aspirations indépendantistes des Canadiens français, et cette loi d'indemnisation qui porte au rang de « victimes politiques » certains Patriotes, on peut saisir toute l'ampleur du projet de construction de monuments au nom de l'héritage et du souvenir des Rébellions de 1837-1838. C'est ainsi que l'on peut expliquer l'appellation du monument érigé en l'honneur des Patriotes, situé au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Cette œuvre commémorative, qui traduit la première tentative de réhabilitation de la mémoire des Patriotes, s'inscrit dans une période charnière à la fois dans l'histoire du Canada, par son contexte idéologique et politique particulier, et dans l'histoire des commémorations, qui prennent une ampleur considérable dans la deuxième moitié du 19^e siècle et début du 20^e. Les Rébellions de 1837-1838 ont été le fruit d'une recherche exhaustive non seulement par la richesse des événements, mais aussi par l'importance des représentations que l'on en a fait. C'est d'ailleurs dans cette histoire des représentations que ce travail se place.

Afin de rendre compte de ces différents éléments, il nous faut d'abord traiter, dans une première partie, de ce contexte particulier des commémorations et faire un point rapide sur les travaux entrepris par les historiens sur la question de la représentation des Rébellions. L'étude du contexte idéologique et politique dans lequel s'inscrit la construction du Monument nous permettra, dans une seconde partie, de voir l'utilisation du Monument pour servir les intérêts

de certains groupes. Enfin, nous consacrerons la troisième et dernière partie de ce travail à l'étude du Monument à travers les commémorations dont il a été l'objet.

Première Partie : Évolution générale du phénomène commémoratif au Canada

1° Évolution historique du phénomène commémoratif

Le phénomène commémoratif connaît une évolution historique particulière depuis la seconde moitié du 19^e siècle jusqu'aux premières lueurs du 21^e siècle. Plusieurs études, comme celle de Valérie-Dominique Malack³ ou encore celle menée par la Commission des biens culturels du Québec⁴, me permettent alors de donner les grandes lignes du mouvement commémoratif dans l'histoire des pays occidentaux (France, Grande-Bretagne, États-Unis et Canada).

Bien qu'il manifeste ses premières apparitions au lendemain de la Révolution française de 1789, le phénomène voit son activité se développer et atteindre son apogée de 1870 à 1930. En effet, dans un contexte d'industrialisation, d'internationalisation des marchés (grandes

³ Valérie-Dominique Malack, Identités, mémoire et constructions nationales ; la commémoration extérieure à Québec, 1889-2001, thèse de doctorat, Université Laval, 2003

⁴ Commission des biens culturels du Québec, Pour une politique de la commémoration au Québec : bilans et pistes de discussion.

⁷ Monument aux Victimes politiques de 1837-1838, Écomusée de l'Au-Delà, 16 mai 2008

vagues d'immigration, conflits armés), de ruptures sociales et politiques internes, les États occidentaux engagent des moyens afin de tisser ou renforcer les liens nationaux et les sentiments civiques entre les populations autour de valeurs unificatrices. Ainsi, en France, la III^e République (1870-1940), après la défaite de 1870 contre l'Empire germanique, se doit de renforcer ses bases nouvellement fondées afin d'inculquer à tous ses valeurs républicaines. La construction de monuments autour de personnages et d'événements qui rappellent le passé glorieux de chacun des États devient de plus en plus intense.

Après la Première Guerre mondiale (1914-1918), les commémorations commencent à se faire plus rares (à l'exception des monuments aux morts et militaires destinés à honorer les soldats tombés lors de la Grande Guerre). Ce ralentissement se prolonge dans les années 1930, et ce, jusque dans les années 1960, période durant laquelle les pratiques commémoratives diminuent.

Cependant, les décennies 1960 et 1980 voient naître un intérêt nouveau pour le passé et donc pour les héritages et souvenirs historiques. Le patrimoine est de nouveau mis au premier plan des préoccupations. Une véritable « frénésie commémorative » se fait sentir, avec une « internationalisation de la commémoration », à travers notamment l'organisation de plusieurs journées internationales, voire même d'années, consacrées à des personnalités ou événements qui ont marqué l'héritage culturel mondial (l'année de Mozart, le 350^e anniversaire du jour d'arrivée de Jacques Cartier au Canada...). Dès lors, la pratique commémorative de cette période devient plus construite que celle de la fin du 19^e siècle, puisqu'elle fusionne avec « la commémoration classique, l'intérêt patrimonial et l'internationalisation ».

Depuis une trentaine d'années, les historiens se penchent de plus en plus sur la question des lieux de mémoire et de la commémoration. À ce sujet, il est important de

rappeler les travaux précurseurs du sociologue Maurice Halbwachs sur la mémoire collective. Cependant, les recherches de Pierre Nora, finalisées dans son imposant ouvrage sur *les lieux de mémoire*, marquent un véritable tournant dans l'historiographie française et devient une référence incontournable dans les études historiques portant sur le même sujet.

2° Aperçu de la question des commémorations chez les historiens

Plusieurs études canadiennes sur la question des commémorations et de la mémoire ont été publiées depuis une trentaine d'années, multipliant ainsi les différents angles d'approche à travers différentes thématiques. Voyons plutôt celles qui ont été consacrées à l'étude des commémorations et de la représentation des Rébellions de 1837-1838.

L'œuvre majeure reste celle de Jean-Paul Bernard avec son étude sur les événements de 1837-1838 à travers la mémoire collective et le regard des historiens⁵. Bien que, dans son second chapitre, il traite de l'évolution historiographique des Rébellions dès l'origine des troubles jusqu'à son époque (aux alentours des années 1980), son premier chapitre est consacré aux commémorations « actuelles » du Mouvement des Patriotes de 1837-1838. Ainsi, il remarque que la mémoire actuelle des Patriotes se décline selon trois aspects principaux : tout d'abord « la réédition de vieux ouvrages », puis « l'utilisation dramatique des événements de 1837-1838 » et enfin « les fêtes populaires »⁶.

⁵ Jean-Paul Bernard, Les Rébellions de 1837-1838 : Les patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens, Montréal, Boréal Express, 1983.

⁶ *Ibid.*, p. 16.

Or, il ne s'agit là que d'un bref aperçu, mais qui nous permet de faire un lien avec les recherches suivantes, plus récentes et plus précises. Les études sur les représentations iconographiques et littéraires des événements de 1838-1837 ont été privilégiées. Ainsi, toute une section du « Bulletin d'Histoire Politique » est consacrée aux représentations des Rébellions à travers des genres et des domaines différents : il y a le cinéma, les images, le théâtre ou encore Internet⁷. D'ailleurs, en citant ce dernier thème, il est pertinent de faire référence au site Internet de Gilles Laporte, dans lequel il emmagasine et organise les nombreuses connaissances qu'il y a sur le sujet⁸.

La question des paysages et de la commémoration a été traitée récemment dans un ouvrage collectif dirigé par Anne-Marie Broudehoux⁹. La problématique des différents intervenants tourne autour de la notion de paysage et de mémoire, d'empreintes matérielles ou non laissées par la société de l'époque. Ainsi, à travers ce corpus de documents, nous pouvons voir comment la mémoire est utilisée, sans cesse manipulée par des groupes sociaux afin d'imposer aux autres groupes exclus leur propre vision, souvent tronquée, de la société. L'auteur explique alors que « par une appropriation sélective du passé, des groupes d'influence cherchent à réduire les multiples lectures de l'histoire dans une version univoque qui soutient leur idéologie, reflète leurs valeurs, sert leurs intérêts et reproduit leurs pouvoirs »¹⁰. Concernant notre sujet à propos des Rébellions de 1837-1838 et leurs représentations, il est intéressant de se pencher sur l'article rédigé par France St-Jean portant sur la mise en mémoire des Rébellions de 1837-1838 à travers l'image du *Vieux de '37* et de

⁷ Bulletin d'histoire politique, Les Patriotes de 1837-1838, vol. 12, n° 1, automne 2003.

⁸ Site Internet : Les Patriotes 1837@1838, <http://cgi2.cvm.qc.ca/glaporte/index.shtml>, site visité pour la dernière fois le 07 avril 2008 à 21h24.

⁹ Anne-Marie Broudehoux (dir.), Paysages construits : mémoire, identité, idéologies, Québec, édition Multimondes, Cahiers de l'Institut du Patrimoine de l'UQAM, 2006.

¹⁰ Anne-Marie Broudehoux (dir.), *op. cit.*, p. 4.

sa représentation visuelle¹¹. Après un bref rappel des différentes utilisations de l'emblème des Patriotes, elle formule sa problématique de cette façon : « Qu'en est-il de la mise en mémoire des Rébellions de 1837-1838 et de sa lecture à travers les repères visuels constitutifs de son patrimoine commémoratif ? »¹²

La représentation des Rébellions, comme nous venons de le voir à travers ces différents travaux, n'est pas que visuelle, iconographique, mais elle est aussi impalpable, immatérielle. Le Monument aux Patriotes¹³ a été le sujet d'une étude portant sur les idéologies politiques qu'il est censé refléter. En effet, l'étude faite par Rosemary O'Flaherty¹⁴ précise que le monument a été érigé dans le but d'affirmer les conceptions libérales des initiateurs du projet. L'auteur va donc décrire le contexte idéologique dans lequel l'érection du monument se plaçait en opposant, d'une part, les libéraux (représentés par les membres de l'Institut Canadien) et, d'autre part, les ultramontains (représentés par l'Église catholique).

Au vu de ces différents travaux, on peut constater que le sujet des représentations des Troubles de 1837-1838 est en plein défrichage. Beaucoup de thématiques sont étudiées, mais on remarque que le cas des monuments commémoratifs n'a pas été exploré. En effet, plusieurs œuvres bâties et constructions ont été érigées pour honorer la mémoire des Patriotes, mais peu d'ouvrages ont traité la question.

¹¹ France St-Jean, « La lecture de la mémoire à travers le repère visuel : le cas du patrimoine commémoratif rébellien », *Ibid.*, pp. 73-90.

¹² Anne-Marie Broudehoux (dir.), *op. cit.*, p. 79.

¹³ Il s'agit du Monument aux Victimes politiques de 1837-1838 situé au cimetière Notre-Dame-Des-Neiges, mais j'utilise ici l'expression « Monument aux Patriotes », car c'est sous cette appellation que l'auteur le nomme dans son étude.

¹⁴ Rosemary O'Flaherty, Carving the Past in the Stone : Le Monument des Patriotes, mémoire présenté à l'Université Concordia, Montréal, 2005.

Deuxième partie : le Monument aux Victimes politiques de 1837-1838.

Projet et construction.

« The story of the Monument tells a tale of two ideologies, liberalism and ultramontanism that competed for ascendancy in Montréal during the mid-nineteenth century »¹⁵, tel est le sujet sur lequel se porte l'étude de Rosemary O'Flaherty. Les Rébellions de 1837 sont, dès lors, vues sous une autre approche, plus immatérielle, qui est celle des idées et de leurs utilisations à des fins politiques. Il est donc important, pour traiter de l'histoire du Monument, de revenir aux contextes idéologiques et politiques dans lesquels la construction de celui-ci est placée.

1° Rappel du contexte idéologique

Afin de bien saisir dans quel contexte sociopolitique l'érection du Monument aux Victimes politiques se place, il est important de faire un rapide retour sur les événements qui se sont déroulés au lendemain des Rébellions de 1837-1838. À travers l'ouvrage d'Yvan Lamonde sur l'Institut Canadien¹⁶, Montréal est dépeinte de façon très précise avec une description complète de l'ambiance culturelle et politique qui régnait à cette époque.

Bien que, dans les années 1840, Montréal était une ville à majorité anglophone, dans la décennie suivante, les francophones deviennent majoritaires dans ce nouveau foyer culturel émergent. Les sociétés nationales, comme la Société Saint-Jean-Baptiste, qui s'étaient

¹⁵ Rosemary O'Flaherty, op. cit., p. 1.

¹⁶ Yvan Lamonde, Gens de parole : conférences publiques, essais et débats à l'Institut Canadien de Montréal, 1845-1871, éd. Boréal, Montréal, 1990.

constituées avant les insurrections de 1837-1838, se forment à nouveau, donnant le moyen à la population le moyen de se retrouver, d'échanger, de partager des idées, des opinions communes au sein d'une organisation unificatrice. Parallèlement à ce phénomène, le milieu scolaire se développe et se reforme de sorte que plusieurs lieux de formation voient le jour. Cette activité intellectuelle est menée par un nombre de plus en plus important de lecteurs, conférenciers ou écrivains. Ces années d'après les Rébellions marquent l'essor de nouveaux moyens d'information et de communication. Les journaux, la presse mais aussi les librairies et les bibliothèques se retrouvent sur la scène publique montréalaise et se développent à une allure grandissante. Ainsi, on comprend facilement cela lorsque Yvan Lamonde affirme que « ces deux décennies [des années 1840 à 1860] apparaissent comme celles des gens de paroles, des gens de rédactions, des publicistes, des journalistes ».

L'Institut Canadien de Montréal, fondé en 1844, reste le meilleur exemple de cette période particulièrement riche d'un point de vue culturel. À travers son ouvrage cité précédemment, Yvan Lamonde rend compte des quelque 128 conférences publiques et autres débats et essais qui se sont déroulés, pour la plupart, dans les salles de l'Institut entre 1845 et 1870. Jusqu'en 1852, l'Institut n'avait pas d'adresse permanente et convoquait ses habitués à des endroits différents. Or, en 1852, J.-B.-E. Dorion émet le constat qu'il n'y a à Montréal « aucun lieu de sociabilité propre aux Canadiens français pour qu'ils puissent s'y réunir lors d'assemblées ou de réunions ». Dès lors, en 1854, les membres de l'Institut s'installent du côté nord de la rue Notre-Dame jusqu'en 1864¹⁷.

Tous ces rassemblements culturels sollicitent un grand nombre de personnes, auditeurs ou auditrices, lecteurs, essayistes, etc. L'Institut a su créer un véritable espace public pour les francophones montréalais. Cet espace public, explique Yvan Lamonde, « constitua de fait

¹⁷ En 1864, l'Institut déménage au 20 rue Sainte-Thérèse, en attendant la construction du nouvel édifice qui se trouvera au 111 rue Notre-Dame. Description de la nouvelle construction dans l'annuaire 1866.

l'enracinement urbain au premier grand projet de doter le Montréal francophone d'une vie et d'une culture publiques, d'un espace de société »¹⁸. Attirés par la consistance intellectuelle des événements, les participants avaient à leur entière disposition une bibliothèque riche et très diversifiée. En effet, en plus des nombreux ouvrages et romans historiques français et canadiens-français, une salle de journaux et de périodiques, constituée par des références internationales¹⁹, faisait la renommée de l'Institut et de ses membres. L'Institut Canadien atteint son apogée en 1870 avec 784 abonnés provenant d'horizons sociaux très différents (marchands, commis, étudiants, avocats, journalistes, artisans, etc.).

Considéré comme une organisation apolitique, l'Institut Canadien, depuis le retour d'exil de Louis-Joseph Papineau en 1848, commence à prendre part à la vie politique de la ville en le soutenant à travers ses journaux officieux que sont *l'Avenir* (1847-1852) ou encore *Le Pays* (1852-1871). Avec cette entrée sur la scène politique et son implication dans le programme libéral de l'époque, l'Institut s'expose fatalement aux critiques et aux foudres de ses opposants politiques.

2° Affrontements entre libéraux et ultramontains

Les libéraux, fils et petit-fils d'anciens Patriotes et inspirés par les philosophes français des Lumières (Descartes, Montesquieu et Voltaire) et les idées républicaines, se placent dans le sillage idéologique des Patriotes radicaux. « The rebellions represented a cleavage that divorced them from the structures of the ancien régime and by which they embraced enlightenment principles »²⁰. Ils trouvent un point de ralliement et une tribune prête à les

¹⁸ Yvan Lamonde, op. cit., p. 30

¹⁹ En 1857, l'Institut contenait plus de 120 titres de journaux différents en provenance d'une grande partie du monde, pour ne citer que les périodiques européens, américains ou autre pays de langue anglaise ou française.

²⁰ Rosemary O'Flaherty, op. cit., p. 11.

écouter et à porter leurs idées auprès de l'Institut Canadien. Leur programme politique s'axe principalement autour du rejet de l'Union qui s'est créée en 1840, de l'établissement d'un gouvernement responsable, de la représentation électorale proportionnelle à la population, et du suffrage universel²¹. Bien qu'ils expriment leur volonté d'abolir la dîme et de restreindre l'influence toujours grandissante de l'Église sur la société, les libéraux ou les Rouges se caractérisent par leur étiquette anticléricale et non anticatholique. En effet, bon nombre d'entre eux étaient de fervents catholiques voyant la religion catholique comme un lien commun à tous les catholiques français. D'ailleurs, Léon Pouliot²² reconnaît l'importance du caractère catholique de l'Institut. Et Rosemary O'Flaherty surenchérit en affirmant que « That its particular brand of nationalism incorporated catholicism is central to the argument of this thesis »²³.

Pour les ultramontains, la situation est différente. L'Église catholique a su réaffirmer sa position, après 1840, puisqu'elle avait fortement condamné les Rébellions et ses partisans. Cependant, elle s'oppose à l'Union, vue comme le moyen d'assimiler les Canadiens-français et de perdre définitivement « son troupeau »²⁴. Elle devient, dès lors, la porte-parole du nationalisme conservateur avec, en tant que principe fondateur, la religion catholique. Elle définit elle-même le nationalisme français canadien comme étant « la religion, le catholicisme d'abord, puis la patrie [...] le Canada sans catholicisme c'est un drapeau sans couleur [...] ». Car ce ne sont pas des frontières, ni même des lois et des administrations politiques et civiles qui font une nationalité, c'est une religion, une langue, un caractère national. Pour l'Église, c'est parce que nous sommes catholiques que nous sommes une nation en ce coin

²¹ Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux 19^e et 20^e siècles*, Boréal, Montréal, 1993, p. 40.

²² Léon Pouliot, *Monseigneur Bourget et son temps : Affrontements avec l'Institut Canadien, 1858-1870*, cité in Rosemary O'Flaherty, op. cit., p. 8.

²³ Rosemary O'Flaherty, op. cit., p.9.

²⁴ Fernande Roy, *Ibid.*, p. 34

d'Amérique »²⁵. Afin de suivre cet hymne à la religion catholique, Monseigneur Ignace Bourget, qui succède à l'évêque Jean-Jacques Lartigue, devient particulièrement zélé et entame « la reconstruction religieuse de l'après-Rébellions »²⁶. Pour cela, il va faire venir un grand nombre de communautés religieuses (les Oblats de Marie-Immaculée, les Jésuites, les Dames du Sacré-Cœur, les religieuses du Bon-Pasteur, les Clercs de Saint-Viateur, etc.)²⁷. C'est aussi la période des grandes processions religieuses : pèlerinage, procession de la Fête-Dieu, etc. On affiche sa foi partout et en toutes occasions, si bien qu'une « intense prédication »²⁸ est exposée dans de nombreuses localités. Afin de contrer l'influence toujours grandissante des associations littéraires dirigées par des laïcs, l'Église va former ses propres institutions culturelles, comme un réseau de bibliothèques paroissiales ou encore des journaux, dont les deux plus importants sont *L'œuvre des bons livres*²⁹ et *Mélanges Religieux* (1841-1852). Donc, nous l'avons bien compris, pour les ultramontains, la religion catholique doit se retrouver au cœur même de la vie sociale et culturelle de la société canadienne-française. L'État et l'Église ne doivent pas être séparés dans l'idéal d'obtenir un État officiellement catholique. On comprend bien, dès lors, pourquoi les ultramontains sont diamétralement opposés aux libéraux. Parallèlement à cela, ils vouent une fidélité incommensurable au Pape et à son autorité. En opposition avec les Rouges, ils tendent vers la suprématie de l'Église sur l'État.

À travers les exposés de ces deux tendances politiques opposées, on arrive facilement à la conclusion qu'aucune entente n'est possible entre elles. Les Rouges et les ultramontains ne sont pas seulement de simples opposants politiques, mais ils tentent aussi tous deux

²⁵ *Les Mélanges religieux*, 26 novembre 1842, cité in : Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées du Québec*, éd. Fides, Saint-Laurent, 2000.

²⁶ Yvan Lamonde, *Histoire sociale...*, op. cit., p. 287

²⁷ *Ibid.*, p.288, on peut retrouver le détail complet du nombre de communautés religieuses qui sont arrivées au cours de cette période.

²⁸ *Ibid.*, p. 289.

²⁹ *Ibid.*, p. 289 ; journal créé le 19 septembre 1844 sur le modèle français de l'œuvre des bons livres de Bordeaux.

d'imposer leurs idées politiques, sociales et culturelles à la société environnante. Il s'agit là d'un affrontement très tendu, d'un réel combat d'influence auprès de la population avec des coups et contre coups à répétition, dans le but incessant de toujours contrer l'autre. Les années 1850 marquent un tournant dans ce conflit politique. En effet, Monseigneur Bourget compte contrer la menace que représentent les Rouges qui commencent à étendre leur sphère d'influence et à connaître des succès électoraux. Il publie alors trois lettres pastorales le 10 mars, le 30 avril et le 31 mai 1858, en s'en prenant directement aux Rouges, au journal *le Pays* et à l'Institut Canadien, à cause de sa bibliothèque considérée comme « impie ». Par conséquent, le 22 avril 1858, 138 de ses membres décident de démissionner pour fonder l'Institut Canadien-Français, censé apporter une vision plus modérée de l'association littéraire et culturelle. En 1863, Monseigneur Bourget exige de l'Institut de retirer les ouvrages mis à l'Index par l'Église, mais il refuse. L'évêque condamne l'Institut Canadien et dix ans plus tard, après avoir fait appel de ce jugement à Rome, il reçoit la condamnation romaine et papale.

À partir de là, l'Institut, touché de plein fouet par ces condamnations religieuses, ne s'en remettra pas. L'association laïque qui a été l'un des éléments centraux de l'essor culturel et littéraire au Québec pendant plus d'une vingtaine d'années, décline rapidement jusqu'à finir par s'éteindre en 1900. Pendant plus de 25 ans, l'Institut a été l'application concrète des libertés et des idées de 1789. Les libertés d'association, de conscience, de presse, de pensée et de lecture, et de parole ont pu exister et se développer dans ses locaux et sur la scène publique québécoise.

3 Une mise en route difficile ?

Par qui et pourquoi ?

En ouvrant leur journal du 8 juin 1853, les lecteurs du *Pays* ont pu lire l'annonce publiée par l'Institut Canadien où celui-ci affirmait qu'il prenait en charge d'honorer « la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur vie pour leur patrie en 1837, 38 et 39 »³⁰. Le souvenir d'un événement historique fort doit être conservé, et c'est pour cela qu'un premier comité composé de trois personnes va être nommé. Il s'agit de messieurs Édouard-Raymond Fabre³¹, le célèbre libraire qui avait aidé à cacher des patriotes pendant les Rébellions de 1837-1838, Antoine-Aimé Dorion³² journaliste et homme politique, et, le véritable instigateur du projet, Joseph Doutre³³, avocat, journaliste et penseur politique. Le projet d'élever un monument apparaît, pour la première fois, lors d'une assemblée du Comité de construction du Monument aux Victimes politiques du 7 juin 1853 ; il y est résolu que les habitants du Bas-Canada ont le devoir :

*D'exprimer leur sympathies [...] et qu'il est en conséquence convenable de prendre les mesures nécessaires pour faire élever sur les tombes des victimes de l'échafaud des pierres tumulaires ou des monuments, propres à transmettre à la postérité le souvenir de leur dévouement à la Patrie et en témoignage de la reconnaissance de leurs compatriotes*³⁴.

³⁰ *Le Pays*, 8 juin 1853.

³¹ Beau-frère de Charles Ovide Perrault, membre de la Société Saint-Jean-Baptiste et de l'Institut Canadien, premier président du comité du Monument aux Victimes politiques de 1837-1838) ; *Dictionnaire biographique du Canada* en ligne, <http://www.biographi.ca/FR/ShowBio.asp?Biold=38028&query=Fabre>.

³² *Dictionnaire biographique du Canada* en ligne, <http://www.biographi.ca/FR/ShowBio.asp?Biold=40191&query=Dorion>

³³ *Dictionnaire biographique du Canada* en ligne, <http://www.biographi.ca/FR/ShowBio.asp?Biold=39611&query=Doutre>

³⁴ Comité de construction du Monument aux Victimes politiques de 1837-1838, 1853-1865 ; Procès verbal de la séance du 7 juin 1853.

Les membres de l'Institut Canadien apparaîtraient comme les premiers promoteurs de ce projet, comme on peut le lire dans un article du *Pays* : « Honneur aux membres de l'Institut Canadien de Montréal, qui ont été les moteurs d'une chose qui leur assure une fois de plus l'admiration du public canadien. »³⁵

Dès les premiers instants du projet, on remarque que leurs intentions sont davantage tournées vers la commémoration plutôt que vers la portée politique. En effet, l'intention de matérialiser le souvenir des Patriotes et de leurs actions s'exprime dès le début du projet : « Ce monument aura l'effet de rappeler aux générations à venir que, dans le Canada, en l'année 1837 et 1838, il y a eu des héros martyrs. »³⁶ En ce sens, cela contredit l'étude de Rosemary O'Flaherty lorsqu'elle affirme qu'en construisant ce monument, l'Institut Canadien espérait stopper « this stride of conservatism by preserving a liberal interpretation of the Rébellions in stone »³⁷. De plus, plusieurs déclarations dans les articles de journaux prouvent qu'il n'y avait, de la part des instigateurs du projet, aucune volonté de marquer le Monument d'une quelconque étiquette politique. En effet, lorsqu'apparaît pour la première fois, dans la presse, la volonté d'ériger un monument, le comité de construction caractérise ce projet comme apolitique : « Nous nous permettons aussi de remarquer que cela n'est l'œuvre d'un parti politique plutôt que d'un autre, mais bien une chose toute nationale et à laquelle tout Canadien doit tenir à l'honneur et à bonheur de pourvoir y contribuer. »³⁸

De plus, à la lecture de plusieurs articles concernant le projet de construction du Monument, nous pouvons constater que le Comité en charge de l'érection de l'œuvre commémorative veut lui donner un caractère national dans le but de toucher le plus de

³⁵ *Le Pays*, 15 juin 1853.

³⁶ *Le Pays*, 15 juin 1853.

³⁷ Rosemary O'Flaherty, op. cit., p. 4.

³⁸ *Le Pays*, 15 juin 1853.

Canadiens possible, quelle que soit son appartenance sociale, politique ou religieuse, puisque l'œuvre des Patriotes de 1837-1838 a été nationale, globale :

*Les hommes dont nous voulons honorer la mémoire ne versèrent pas leur sang que pour une partie du pays, mais pour tout, non pour une certaine classe de la société, mais pour toute ; tout le pays et non pas une partie seulement, toutes les classes de la société canadienne et non pas une en particulier doivent donc s'unir à nous dans les honneurs que nous voulons leur rendre. Le sacrifice a été fait pour tous, les marques de reconnaissance doivent venir de tous.*³⁹

Quels types de monuments ?

D'après une circulaire que le comité de construction du Monument faisait diffuser dans les différents quartiers de la ville et dans la région, il s'avérait qu'il s'agissait, au début, d'ériger trois monuments. En effet, :

*L'intention de ses membres est d'ériger un monument à Montréal, à la mémoire de ceux qui ont été exécutés ; un second à Saint-Denis, à la mémoire de Charles Ovide Perrault et de ceux qui sont morts dans les engagements qui ont eu lieu sur la rive Sud du Saint-Laurent ; et un troisième à Saint-Eustache, à la mémoire du Dr. Chénier et de ses malheureux compagnons d'armes.*⁴⁰

Cependant, au fil de la lecture des procès-verbaux du Comité de construction du Monument, on constate un délaissement progressif de ce projet initial. Faute de moyens financiers suffisants, un seul des trois monuments prévus au départ est gardé pour une construction définitive. Il s'agit du Monument aux Victimes politiques de 1837-1838 à Montréal.

³⁹ *Le Pays*, 3 août 1853.

⁴⁰ Circulaire du 20 juin 1853 émise par le Comité de construction.

Mais où le placer ? Comment le nommer ? Quelle forme lui donner ? Quelles inscriptions vont-ils apposer sur le Monument ?

Si les membres du Comité veulent que la construction débute dès l'automne 1857, il devient important de trouver un emplacement adéquat pour le Monument. Une demande avait été faite au cimetière Notre-Dame-Des-Neiges, inauguré depuis 1854, pour que l'on puisse trouver un endroit convenable afin d'ériger le monument. Selon les archives de la Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal⁴¹, un terrain avait été prévu et identifié sur un plan du cimetière en date de 1854, aux prémices même du projet du Monument aux Victimes. Ainsi, lors d'une séance du comité le 2 octobre 1857, on apprend que le cimetière vient de faire « généreusement don d'un terrain dans le nouveau cimetière de Notre-Dame-des-Neiges »⁴². En agissant de la sorte, la Fabrique a saisi l'occasion d'une telle publicité afin de promouvoir plus facilement la vente de terrains dans le nouveau cimetière.

Bien que ce Monument ait porté plusieurs noms différents dans les différentes études historiques, il semblerait que les promoteurs du projet ainsi que les contemporains de sa construction l'ont toujours appelé Monument aux Victimes politiques de 1837-1838. D'ailleurs, c'est aussi ce nom d'emprunt qui est gravé sur ses inscriptions.

En décembre 1857, le Comité de construction et ses membres sont en mesure de commencer l'érection du Monument, puisque les constructeurs, Mayer et Leclair, ont accepté le contrat, et l'architecte, M. Farhland, a été désigné pour en confectionner le plan. Il s'agit « d'une colonne octogonale de cinquante pieds de hauteur, surmontée d'un chapiteau,

⁴¹ Mario Brodeur, Le Monument aux patriotes, recherche réalisée pour la Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal, Montréal, 2007, p. 16.

⁴² Comité de construction..., procès-verbal de la séance du 2 octobre 1857.

sur l'une des faces du piédestal sont les *92 Résolutions*, et sur les autres faces sont les inscriptions »⁴³. Toutefois, cette première description reste encore sommaire et incomplète.

Il faudra attendre une séance du Comité, en août 1858, pour avoir une idée des inscriptions qui seront gravées sur le Monument. Ces écrits, présentés au Supérieur du Séminaire Saint-Sulpice, sont le fruit d'une discorde quant à leur contenu. Il apporte plusieurs changements :

1° Sur la 1^{re} table, en retranchant : « La Patrie reconnaissante », on pourrait remplacer ces mots par « Religieux souvenir ».

2° « Cette colonne a été érigée sous les Auspices de l'Institut Canadien » pourrait être modifié comme suit : « Cette colonne Monument Religieux et historique a été érigée sous les Auspices de l'Institut Canadien en 1858 ».

3° Sur la 3^e, le nom de M. Hindenlang devrait être mis au bas de l'inscription avec ces mots « dont les cendres reposent ailleurs ».

4° On pourrait ajouter sur une des tables, au bas de l'inscription, la suivante : « C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts »⁴⁴.

Et lors de la séance suivante, le rapport fait par le Supérieur du Séminaire est adopté. Ces présentes inscriptions vont être apportées à l'Évêque de Montréal. Ce dernier refuse la partie de la première inscription qui fait référence à l'Institut Canadien, « son objection reposant sur l'insertion du nom de l'Institut Canadien »⁴⁵. Mais les membres du Comité ne vont pas

⁴³ Comité de construction..., procès-verbal de la séance du 30 décembre 1857.

⁴⁴ Comité de construction..., procès-verbal de la séance du 3 août 1858.

⁴⁵ Comité de construction..., procès-verbal de la séance du 11 août 1858.

prendre en compte l'intervention de l'évêque, puisque cela leur retirerait la paternité et l'honneur du projet.

C'est lors de la première inauguration, le 14 novembre 1858, que les inscriptions finales qui seront apposées sur le Monument vont être révélées :

1) Aux Victimes politiques de 1837 et 1838 – Religieux Souvenir

Les 92 Résolutions adoptées par la Chambre d'Assemblée du B-C,

Le 1^{er} mars 1834

Subsides refusés par la Chambre d'assemblée du B-C, le 23 février 1836

Lord Gosford dispose des deniers publics, malgré le refus de subsides

Ce monument religieux et historique a été érigé sous les auspices de l'Institut Canadien en 1858

2) Batailles de St-Denis et St-Charles, 23 et 25 novembre 1837

Charles Ovide Perrault, avocat et membre du parlement provincial. Ses cendres reposent ici. Les restes des autres victimes, au nombre de 41, reposent dans les cimetières de St-Denis, de St-Charles, de St-Antoine et de St-Ours.

3) Bataille de St-Eustache, 14 décembre 1837

J.Olivier Chénier, M.D. Ses cendres reposent ici⁴⁶. Les restes des autres victimes reposent dans le cimetière de St-Eustache.

4) Exécutés à Montréal, par arrêt de la Cour martiale :

Joseph Narcisse Cardinal, notaire, et Joseph Duquet, étudiant en droit, 21 décembre 1838

Pierre Théophile Décoigne, notaire ; Joseph Robert, Amable Sanguinet, Charles Sanguinet, François Xavier Hamelin, cultivateurs, 18 janvier 1839

François Marie Thomas Chevalier de Lorimier notaire ; François Nicolas, instituteur ; Amable Daunais, cultivateur ; Pierre Rémi Narbonne, peintre ; et Charles Hindenlang, militaire, natif (France), dont les cendres reposent ailleurs⁴⁷.

⁴⁶ Une étude plus approfondie sera faite, à ce propos, dans la troisième partie de ce travail.

« C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts »⁴⁸ -
M.L.II.C.XII.V.46⁴⁹

Le 14 novembre 1866, la construction est enfin achevée, et le monument ainsi terminé est prêt pour sa seconde inauguration au cimetière Notre-Dame-Des-Neiges. Une retranscription des inscriptions définitives est publiée dans plusieurs journaux de Montréal, dont *Le Pays* et *L'Ordre*⁵⁰ :

1^e pierre :

AUX
VICTIMES POLITIQUES
DE
1837-1838
RELIGIEUX SOUVENIR

—
Les 92 résolutions ADOPTÉES PAR LA CHAMBRE
D'ASSEMBLÉE DU BAS-CANADA
LE 1^{ER} MARS 1834

—
SUBSIDES REFUSÉS PAR LA CHAMBRE D'ASSEMBLÉE
DU BAS-CANADA LE 23 FÉVRIER 1836

⁴⁷ Enterré au cimetière du chemin de Papineau.

⁴⁸ *Le Pays*, 16 novembre 1858 ; descriptions reprises par d'autres journaux : *La Minerve*, le 17 novembre 1858 ; *L'Ordre*, le 25 novembre 1858.

⁴⁹ *La Sainte Bible*, 2^{ème} livre des Maccabées, chap. XII, verset 46.

⁵⁰ *L'Ordre*, le 14 novembre 1866.

LORD GOSFORD
DISPOSE DES DENIERS PUBLICS MALGRÉ LE REFUS
DES SUBSIDES

—
CE MONUMENT RELIGIEUX ET HISTORIQUE
A ÉTÉ ÉRIGÉ SOUS LES AUSPICES DE L'INSTITUT CANADIEN
EN 1858

L. HUGHES⁵¹

Constructeur

T. FARHLAND

Architecte

2^e pierre :

BATAILLES DE ST-DENIS ET ST-CHARLES
23 ET 25 NOVEMBRE 1837

Charles Ovide Perrault, avocat M.P.P

Charles St-Germain

François Dufaux

André Mandeville

Eusebe Phaneuf

Pierre Minet

Amable Hébert

J.Bte Hébert

Toussaint Loïselle

François Dumaine

Olivier l'Escaut

⁵¹ Aujourd'hui, il est inscrit sur la plaque de granite : *P. Mayer, constructeur*. Lors de la restauration du Monument dans les années 1960, les textes sur les plaques de marbre étaient devenus illisibles. On peut émettre l'hypothèse que ceux qui étaient en charge de la restauration se sont fiés à un texte erroné qui avait été gravé dans la pierre de façade du monument et par dessus lequel on avait apposé une plaque de marbre blanc avec un texte corrigé et modifié et ils n'auraient pas fait attention aux changements survenus en 1866, lors de l'achèvement du Monument.

Joseph Dudevoir	Joseph Comeau
Antoine Amiot	Henri Chaume
J.Bte Patenaude	Louis Dauphinois
Cleophas Bourgeois	Gabriel Lusignan
Benjamin Bouthillier	Toussaint Paquet
Romain dit Mandeville	Marc Jeannotte
Moise Pariseau	Francois Dubuc
Pascal Delisle	Hippolyte Sénécal
Marie Anne Martel	Lamoureux
Pierre Emery Coderre	L.B. Durocher

Et

Onze autres victimes non identifiées

3^e pierre

EXÉCUTÉS À MONTRÉAL

PAR ARRÊTS DE LA COUR MARTIALE

Le 21 DÉCEMBRE 1838

Joseph Narcisse Cardinal

Notaire, M.P.P

Joseph Duquet

Etudiant en droit

Le 18 JANVIER 1839

Pierre Théophile Decoigne

Notaire

Joseph Robert

Amable Sanguinet

Charles Sanguinet

F.X. Hamelin

Cultivateurs

—
Le 15 février 1839

François Marie Thomas Chevalier de Lorimier

Notaire

François Nicolas

Amable Daunais

Instituteur

Cultivateur

Pierre Rémi Narbonne

Charles Hindelang

Peintre

Militaire

4^e pierre :

Jean Olivier Chénier

(Ses cendres reposent ici)⁵²

Joseph Paquette

Joseph Guitard

J.B.L. Lauzé

Pierre Dubeau

Nazaire Filion

Joseph Bouviette

Séraphin Doré

J.B. Toupin

François Dubé

Alexis Lachance

J.Gauthier dit Larouche

Joseph Leduc

J.B. Campeau

Eustache Lafleur

Amable Lauzon

Augustin Doré

Jean Morin

Pierre Gatien

Jean Doré

J.B. Lebrun

Louis Robert dit Fâche

—

Leurs restes ainsi que ceux de plusieurs autres personnes non identifiées reposent dans le
cimetière de St-Eustache et de St-Scholastique

⁵² On expliquera plus en détail cette partie de l'inscription dans les pages suivantes du dossier.

ENGAGEMENT D'ODELLTOWN

Novembre 1838

—

Au nombre des victimes se trouvèrent

Boyer

Lanctôt

De St Philippe

« C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts »

M.L II .CH.12 V.46.

À travers ces inscriptions, on peut remarquer que l'attention des membres du comité constructeur est portée à la fois sur le récit des événements et sur la commémoration des personnes qui ont participé aux Rébellions de 1837-1838. De plus, lors de la parution de ces inscriptions dans les journaux locaux, certains journalistes utilisent cet événement commémoratif pour faire le rapprochement avec la situation politique du moment. Nous sommes dans les années 1866 et 1867, et de nombreux débats s'axent principalement autour de *l'Acte de Confédération*. Des journaux de tendance libérale voient d'un très mauvais œil le mouvement fédéraliste qui prend de plus en plus d'ampleur. L'utilisation du Monument aux Victimes n'est donc pas innocente puisqu'il est destiné à rappeler à la société canadienne le dévouement des patriotes pour leur pays. Ainsi, plusieurs articles font donc le lien entre ce « passé glorieux » et cet avenir sombre et incertain vers lequel la société se dirige :

*Nous ne connaissons guère de mérite plus enviable que celui qu'atteste le monument que nous admirions dimanche dernier et qui, espérons-le, n'est pas le jalon qui marque, comme les circonstances pourraient nous le faire appréhender, la transition d'un passé sanglant mais glorieux, à un présent sombre, à un avenir redoutable.*⁵³

⁵³ *L'Union Nationale*, le 15 novembre 1866.

Nous pouvons lire le même genre de remarque dans d'autres publications, comme par exemple, cet extrait d'un article tiré du journal *Le Canadien*⁵⁴ :

Une pensée vers le passé ne peut pas faire de mal dans un moment où nos ministres s'en vont remettre notre sort entre les mains de l'Angleterre. [...] Le souvenir de la mort glorieuse de nos martyrs politiques, qui ont combattu sous le même drapeau que M. Cartier, peut amener dans l'esprit de nos lecteurs bien des rapprochements et des réflexions salutaires dans ces temps d'une nouvelle « nationalité ». [...] Ce monument semble avoir attendu jusqu'à ce jour pour s'élever comme un spectre et protester plus fortement contre cet autre monument funèbre que le ciseau de l'Angleterre va bientôt tailler dans le roc de notre nationalité.

Les campagnes de souscription publique

Dès que les premières lueurs du projet sont apparues, les membres du Comité ont commencé à lancer plusieurs campagnes de souscriptions afin de financer au mieux le projet initial des trois monuments commémoratifs des Rébellions de 1837-1838⁵⁵. Quelques articles de journaux relatent l'accueil favorable fait à l'annonce, dans les « salles remplies de l'Institut Canadien »⁵⁶, d'un tel projet commémoratif. Dès lors, se met en place toute une série d'appels lancés aux éventuels souscripteurs afin de récolter le plus de deniers possible et le plus rapidement qu'il soit. Dans les articles, les caractères graphologiques et les mots ne sont pas choisis au hasard. Tout est fait pour inciter le lecteur à aller à l'essentiel. Ainsi, dans un article paru dans *le Pays*, les termes « contributions », « monuments » ou encore « insurrection » sont écrits en caractères majuscules, afin d'interpeler le lecteur, et donc l'hypothétique souscripteur, sur le but principal de l'article.

⁵⁴ *Le Canadien*, 16 novembre 1866, publié à Québec.

⁵⁵ *Le Pays*, le 1^{er} juin 1853. On y apprend que l'Institut Canadien place dans l'une de ses salles une urne à l'intention d'éventuels souscripteurs. Nous sommes dans les premiers jours de la naissance du projet de construction.

⁵⁶ *Le Pays*, le 15 juin 1853.

Passé l'euphorie des premiers temps du projet, les souscriptions se font plus rares et de moins grande importance. Dès lors, on va faire appel aux sentiments de lecteurs et aux valeurs auxquelles ils devraient adhérer. Ainsi *L'Avenir*⁵⁷ regrette le manque de souscriptions, déplore le peu de reconnaissance des Canadiens pour le souvenir des Patriotes de 1837-1838 et de leur héritage. Parallèlement à cela, on critique aussi le fait que le Comité de construction du Monument ne s'est pas réuni depuis un certain temps, créant ainsi un ralentissement dans l'organisation des souscriptions. On peut ainsi lire : « Grand nombre de personnes généreuses, qui aujourd'hui sont prêtes à offrir leur obole, ignoraient même qu'il existât un comité »⁵⁸. Pour faire preuve de reconnaissance envers les personnes ayant déjà contribué financièrement à l'avancement du projet, on publie à plusieurs reprises, et ce, dans différents journaux⁵⁹, la liste des souscripteurs et de leurs sommes afin d'inciter ceux qui ne l'ont pas encore fait à le faire rapidement.

Après la première inauguration du Monument aux Victimes, on relance les souscriptions pour mener à bien la fin de la construction du Monument. Une nouvelle méthode est adoptée : il s'agit de l'organisation d'événements culturels divers (concerts, voyages, excursions, etc.) en incitant les lecteurs à y participer. De cette manière, les sommes récoltées serviront à la construction du Monument ; les souscripteurs pourront ainsi allier devoir civique et loisirs. Le lecteur ne peut pas y échapper : les journaux publient continuellement des publicités incitant les participants à s'inscrire au plus vite. Prenons l'exemple d'un grand concert organisé pour le soir de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin 1864.

⁵⁷ *L'Avenir*, le 3 juillet 1856.

⁵⁸ *L'Avenir*, le 24 juillet 1856.

⁵⁹ *La Minerve*, le 8 novembre 1856 ; *L'Avenir*, le 6 novembre 1856 ; *La Minerve*, le 19 novembre 1856.

Une première annonce paraît dans *Le Pays* au début du mois⁶⁰, et de là, régulièrement⁶¹, le journal va publier des articles rappelant sans cesse l'enjeu de l'évènement.

De plus, lors de la publication des annonces, on n'hésite pas à préciser l'enjeu réel de ce type d'organisations festives. En effet, on rappelle qu'il s'agit chaque fois de participer à la construction du monument en apposant, par exemple, l'iconographie du Monument vis-à-vis de l'annonce. Les évènements sont organisés de façon à rappeler au lecteur qu'il est question d'honorer avant tout la mémoire des Patriotes :

Le but de ce voyage [organisation d'un voyage de plaisir à Québec] est de nature à rencontrer le bienveillant concours de tout le monde. Tous ceux qui ont de la mémoire et qui brûlent de patriotisme doivent se faire un devoir de favoriser cette expédition. Pour une telle œuvre tous les Canadiens peuvent se donner la main.⁶²

Un message laissé à la postérité ?

La séance du Comité du 27 avril 1859 se distingue des autres par son contenu quelque peu énigmatique. En effet, les membres avaient dans l'idée de laisser à la base du Monument une boîte en métal qui aurait contenu des documents de natures diverses. Il s'agissait en l'occurrence d'y introduire « autant de journaux que possible de la date d'inauguration du Monument » ainsi qu'un « parchemin imprimé contenant un sommaire de tous les procédés [du] Comité et les noms de toutes les personnes qui ont souscrit pour son érection, le nom des victimes, les 92 Résolutions, la proclamation de Lord Gosford. Et qu'une liste des noms de ceux qui ont souscrit, payé ou qui souscriront, paieront jusqu'au 1^{er} juin prochain, soit déposée dans le monument ». On aurait par la suite rajouté une plaque de métal portant

⁶⁰ *Le Pays*, le 2 juin 1864.

⁶¹ *Le Pays*, le 7 juin 1864, le 14 juin 1864, le 16 juin 1864, le 18 juin 1864, le 21 juin 1864 et enfin le 23 juin 1864.

⁶² *Le Pays*, le 23 juillet 1864

l'inscription suivante : « Monument érigé à la mémoire des Victimes de la Rébellion de 1837-1838, inauguré le 14 novembre 1858 sous les auspices de l'Institut Canadien. »⁶³

Cependant, aucune allusion n'est faite à cette boîte dans les journaux de l'époque. L'étude récente de Mario Brodeur traitant du Monument aux Patriotes⁶⁴ ne fait pas non plus référence à cette boîte. N'ayant pas été retrouvée lors de la dernière restauration du Monument aux Victimes, on ne sait pas où se trouve cette boîte ni même si celle-ci a bien existé. Toutefois, il est important d'y faire référence puisqu'elle témoigne, malgré son absence, de l'intention des initiateurs du projet de laisser un message à la postérité. Les documents et les différents éléments reflètent bien la volonté des membres du Comité de construction de donner aux générations suivantes des sources d'information, de manière à relater de façon précise l'histoire de la construction de ce Monument. Une attitude pour le moins visionnaire...

Troisième Partie : Le Monument et les cérémonies

Le Monument est enfin construit. Il aura fallu près de 13 ans au Comité de construction du Monument aux Victimes politiques de 1837-1838 pour terminer cette œuvre commémorative. Beaucoup de temps et d'énergie ont été déployés pour que ce Monument, placé sur le terrain le plus avantageux du cimetière, puisse enfin faire l'objet du regard, parfois même l'admiration, de nombreuses personnes. Cet éloge fait à la mémoire des Patriotes reste un témoin direct des tensions politiques qui avaient cours à cette époque, notamment entre les

⁶³ Comité de construction... ; procès verbal du 27 avril 1859.

⁶⁴ Mario Brodeur, op. cit.

ultramontains et les libéraux. Cependant, comme nous avons pu le constater lors de l'étude des inscriptions, des campagnes de souscription et des procès-verbaux du Comité de construction, l'importance accordée à la mémoire et au souvenir détient une place considérable dans la confection du Monument. C'est donc sans étonnement que la troisième et dernière partie de ce travail se consacre à l'étude du Monument à travers les différentes cérémonies commémoratives dont il a été l'objet depuis sa construction jusqu'en 1937, date du 100^e anniversaire des Rébellions de 1837-1838.

1° L'inauguration.

Dans une séance du 19 mai 1858⁶⁵, les membres du comité abordent des sujets concernant la date de l'inauguration du Monument aux Victimes qui aura lieu « le 24 juin prochain ». Toute l'organisation se met alors en place pour que la cérémonie d'inauguration se déroule correctement. On demande à certaines personnalités de préparer des discours officiels, et on s'arrange pour obtenir le concours d'autres associations, comme la Société Saint-Jean-Baptiste, pour le bon déroulement de la fête⁶⁶. La date choisie n'est pas innocente : le 24 juin, fête religieuse, reconnue pour ses traditionnelles processions dans la ville⁶⁷. D'ailleurs, une invitation est lancée au Supérieur du Séminaire de Montréal, afin qu'il assiste à la fête

⁶⁵ Comité de construction..., procès-verbal du 19 mai 1858.

⁶⁶ Comité de construction..., procès-verbal de la séance du 12 mai 1858.

⁶⁷ Depuis 1834, année de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste, la Fête de la Saint-Jean du 24 juin est devenue la fête du saint patron des Canadiens-français. Elle devient plus tard la fête nationale du Québec.

d'inauguration du Monument⁶⁸. Dans une autre séance du Comité, on apprend qu'une demande a été faite à un membre du clergé dans le but de bénir la pierre angulaire du Monument⁶⁹. Cependant, après cette séance, on apprend que la fête d'inauguration est remise à l'automne suivant, « le secrétaire [ayant] ordre de ne pas envoyer d'invitations jusqu'à nouvel ordre et de contremander celles qu'il a déjà envoyées »⁷⁰. Alors comment comprendre ce brusque revirement ? Pourquoi cette cérémonie d'inauguration, aussi bien planifiée, a-t-elle été annulée ? La réponse à ces questions se trouve dans le contexte politique de l'époque. Comme nous l'avons constaté dans la première partie, un climat de tension et d'affrontements était perceptible entre les membres de l'Institut Canadien et l'Église catholique. En effet, il faut se rappeler les trois lettres pastorales lancées en mars, avril et mai 1858 par Monseigneur Bourget, à l'encontre des libéraux, de leur journal *Le Pays* et de l'Institut Canadien et de sa bibliothèque considérée comme « impie ». Au vu de cette crise qui touche de plein fouet l'Institut, puisqu'il se sépare de 138 de ses membres, on comprend aisément pourquoi cette cérémonie, qui était placée « sous les auspices de l'Institut Canadien », n'a pas eu lieu le 24 juin comme prévu.

Cependant, bien que l'Institut ait perdu une partie de ses effectifs, la plupart de ceux qui ont démissionné et qui étaient membres du Comité de construction du Monument n'ont pas renoncé à leurs responsabilités au sein de ce dernier. En effet, les séances continuent à se tenir assez régulièrement, et une nouvelle date pour l'inauguration est fixée « au dimanche 14 novembre 1858 »⁷¹. Il s'agit d'une longue procession qui part du Marché au Foin⁷², en passant par la rue Saint-Antoine, et qui se rendra au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Bien que les

⁶⁸ Comité de construction..., procès-verbal de la séance du 12 mai 1858.

⁶⁹ Comité de construction..., procès-verbal de la séance du 31 mai 1858.

⁷⁰ Comité de construction..., procès-verbal de la séance du 11 juin 1858.

⁷¹ Comité de construction..., procès-verbal de la séance du 2 novembre 1858.

⁷² L'actuel Square Victoria.

journaux l'aient décrite comme ayant le « caractère d'une véritable fête nationale »⁷³, seulement environ mille personnes étaient présentes ; ce qui est peu, compte tenu qu'il y avait, à cette époque, quelque 30 000 Canadiens français à Montréal⁷⁴ qui auraient pu se sentir concernés par cet événement. Les membres de l'Institut Canadien, ceux du nouvel Institut Canadien-français et de la Société Saint-Jean-Baptiste étaient réunis pour cette marche à travers les rues de la ville. Lors de cette fête d'inauguration, plusieurs discours ont été prononcés notamment par Antoine-Aimé Dorion, l'un des premiers membres du Comité de construction, par Wilfrid Dorion ou encore par Hector Fabre. Cependant, seul celui d'Euclide Roy a été retranscrit dans les journaux de l'époque. Après un rapide retour sur l'historique de la construction du monument, son allocution est remplie de messages et de symboles à l'intention de la foule présente dans le cimetière. Voyons plutôt ce dont il était question :

*Ce monument sera pour nos enfants comme une page toujours ouverte où ils puiseront tous les beaux sentiments qu'inspire le patriotisme. Ce sera comme un de ces tableaux où l'on a retracé quelque grand drame et devant lequel on s'est senti animé des sentiments qui y sont peints. Glorifier les grands hommes c'est le premier devoir d'un peuple éclairé et intelligent. Tenir toujours élevée l'image des héros et des martyrs d'une sainte cause, c'est le moyen de créer cette noble émulation qui fait que d'âge en âge, l'histoire peut regarder en arrière avec orgueil et signaler ces grandes et illustres figures de citoyens qui, oubliant tout intérêt égoïste et personnel, s'exposent aux derniers périls pour défendre le sol menacé ou des principes compromis. Glorifier le dévouement, c'est créer des héros.*⁷⁵

À travers ce discours, l'auteur nous plonge dans l'univers entourant l'érection du Monument. On peut remarquer qu'il devient un véritable symbole de la mémoire et du souvenir des Patriotes, devenant une sorte de livre d'histoire pour les générations suivantes. De plus, le Monument est considéré comme une lumière auprès de laquelle la société doit se

⁷³ Le Pays, le 16 novembre 1858.

⁷⁴ Alan Gordon, Making Public Pasts : The contested terrain of Montréal's Public memories, Montréal, Mc Gill-Queen's University Press, 2001.

⁷⁵ Quelques éléments du discours étaient cités dans l'article du Pays cité précédemment, mais cette version plus complète est tirée de l'ouvrage de Laurent-Olivier David, Les patriotes de 1837-1838, Montréal, éditions Comeau et Nadeau, 2000 (édition établie à partir de l'originale, publiée en 1884 à Montréal chez Eusèbe Sénécal et fils).

³⁵ Monument aux Victimes politiques de 1837-1838, Écomusée de l'Au-Delà, 16 mai 2008

référer pour éclairer un passé déjà lointain et pourtant si proche puisque les idées et les actions des Patriotes ont encore des répercussions au moment de l'inauguration, soit près de 20 ans après.

Ce dévouement et cet attachement à la symbolique du Monument sont d'autant plus marquants qu'il ne s'agissait là que de la pose de la première pierre, en quelque sorte, du Monument. En effet, l'achèvement total du Monument s'est produit huit ans plus tard, en 1866. De nombreuses descriptions de l'œuvre commémorative ont été publiées dans différents journaux⁷⁶, la caractérisant comme étant un « tombeau commémoratif du patriotisme et de la bravoure des conquérants de nos libertés »⁷⁷. Cependant, il semblerait qu'aucune cérémonie ne se soit déroulée à la suite de cela, l'*Acte de Confédération* en 1867 occupant la plus importante place médiatique à l'époque.

Dans les procès-verbaux du Comité de construction, aucune description n'a été faite concernant le déroulement de la cérémonie d'inauguration du 14 novembre 1858, passant directement à des sujets plus pressants (il fallait continuer l'effort des souscriptions et organiser d'autres événements pour récolter des fonds). Nous avons donc, comme nous venons de le voir, dû nous appuyer sur les témoignages laissés dans les articles de journaux, qu'il s'agisse de la première cérémonie en 1858 ou de la description du Monument achevé en 1866.

⁷⁶ *L'Ordre*, le 14 novembre 1866.

⁷⁷ *L'Union Nationale*, 15 novembre 1866.

2° Les autres cérémonies

Comme nous venons de le voir dans la partie précédente, le Monument a été le sujet central de cette première cérémonie. Cependant, au cours de son existence, il a aussi fait l'objet d'un grand nombre de célébrations diverses.

Lors de quelles occasions se rendait-on au monument ? Par exemple, la translation des restes d'anciens Patriotes a donné lieu à plusieurs rassemblements de type privé ou collectif. En 1891, l'organisation d'une grande cérémonie est prévue pour célébrer la translation des restes de Chénier, l'ancien chef patriote qui a dirigé ses compagnons à Saint-Eustache. Or, si l'on fait référence aux inscriptions présentes sur le Monument aux Victimes en 1866⁷⁸, nous pouvons relever le texte suivant : « Jean Olivier Chénier (ses restes reposent ici) ». Or, ses restes ne se trouvaient pas sur le terrain consacré au Monument à ce moment-là. Alors comment comprendre cette énigme ? Dans l'étude de Mario Brodeur⁷⁹, l'auteur ne fait pas référence à cette ambiguïté. Selon lui, le texte dont il est question aurait été gravé au moment de l'affaire de la translation des restes de Chénier en 1891 : « Un an plus tard en 1891, il est question de transporter les restes de Chénier au Monument aux Patriotes du cimetière. [...] le docteur David Marcil fait procéder à l'exhumation dans la section du cimetière de Saint-Eustache réservée aux enfants morts sans baptême [...]. On fait même graver sur le

⁷⁸ Je vous renvoie aux inscriptions décrites p. 24.

⁷⁹ Mario Brodeur, op. cit., p. 28

monument sous le nom de Chénier, les mots *ses restes reposent ici* ». Cependant, il est important de souligner que cette inscription était déjà présente bien avant la translation des restes de Chénier en 1891.

À sa mort, le 14 décembre 1837⁸⁰, Chénier est enterré dans le cimetière des enfants morts sans baptême à Saint-Eustache. Le père Charron, fossoyeur de Saint-Eustache, qui avait lui-même enterré le chef patriote, a souvent expliqué et montré l'emplacement de son inhumation au Dr. D. Marcil. C'est ce dernier, maire de Saint-Eustache de 1871-1875, qui a engagé cette opération funéraire afin de rendre un dernier hommage à l'homme. Quand la nouvelle se répand dans les rues de Montréal, beaucoup de personnes accueillent cette nouvelle comme l'occasion de célébrer un hommage national. Il s'agissait donc de placer les restes de Chénier dans une urne « que l'on déposera sur un grand char habillé des trois couleurs françaises »⁸¹. Le cortège funèbre aura lieu le dimanche 21 juin 1891. Ce mouvement organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal sera l'occasion d'une grande démonstration patriotique au cimetière. Une fois arrivées au pied du Monument, les cendres seront déposées sous la pierre tumulaire du Monument des Patriotes⁸².

Cependant dans ce climat très festif, il faut préciser qu'à cette époque règne un contexte de tension entre l'Église et les personnes souhaitant inhumer les restes d'un ancien Patriote dans un cimetière catholique. En effet, pendant les Rébellions de 1837-1838, l'Église catholique, en la personne de Monseigneur Lartigue, s'était rangée du côté de l'autorité anglaise en condamnant les insurrections et en frappant d'excommunication toute personne qui prendrait les armes contre l'autorité légitime. Ceci explique d'ailleurs pourquoi, lors de sa première inhumation, Chénier a été déposé dans la partie non consacrée du cimetière de Saint-

⁸⁰ [Dictionnaire biographique du Canada en ligne,
http://www.biographi.ca/FR/ShowBio.asp?Biold=37437&query=chénier](http://www.biographi.ca/FR/ShowBio.asp?Biold=37437&query=chénier)

⁸¹ *La Presse*, le 16 juin 1891.

⁸² *L'Echo des Deux-Montagnes*, le 18 juin 1891.

Eustache des enfants morts sans baptême. Cinquante ans après les faits, le sujet reste encore d'actualité. Certaines interventions médiatiques se placent contre cette démonstration en rappelant l'attitude de l'Église lors des Rébellions de 1837-1838 :

*Nous voulons simplement dire que l'Église, en tolérant certaines cérémonies religieuses à l'intention des gens de 37, ne peut pas réhabiliter la révolte. [...] Elle rendrait hommage à un acte de rébellion qui en soi est criminel et a été maintes fois condamné par les plus hautes autorités dans la hiérarchie.*⁸³

Mais la surprise a été d'autant plus impressionnante, lorsque l'assistance, composée de 30 000 personnes et présente tout le long du parcours de ce «pèlerinage national», s'est rendue compte que l'urne qui devait contenir les restes du chef patriote n'était pas présente. L'autorité ecclésiastique a refusé que l'on inhume les restes d'un excommunié dans un terrain consacré. La procession s'est toutefois déroulée comme prévue dans les rues de Montréal et ce, jusqu'au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, où des couronnes de fleurs ont été déposées sur le Monument aux Victimes Politiques de 1837-1838. L'instigateur de cette cérémonie de translation des restes de Chénier, le Dr. D. Marcil, garde en tête l'idée de ramener les cendres du chef patriote avec l'autorisation de l'Église et de refaire une grande démonstration comme celle-ci ; « la religion qui enfante les martyrs, dit-il, ne peut pas condamner les héros »⁸⁴. Il entreprend alors les démarches d'autorisation d'inhumer Chénier dans le cimetière auprès des institutions à Rome. S'il essuie un refus, « il faudra élever au Dr. Chénier, en dehors du cimetière et sur une place publique, un monument qui redira aux générations futures qu'il reste au pays des Canadiens-français qui vénèrent et qui honorent la mémoire de ceux qui ont versé leur sang pour la cause sacrée de la liberté nationale. »⁸⁵

⁸³ *La Presse*, le 18 juin 1891.

⁸⁴ *La Patrie*, le 22 juin 1891.

⁸⁵ *La Patrie*, le 22 juin 1891.

Finalement, le Dr. D. Marcil ne reçoit pas l'appui de Rome et exécute donc le projet décrit dans la citation ci-dessus. En effet, le 24 août 1895, la statue de Chénier, située au square Viger est dévoilée devant une foule de 3000 personnes. Une fanfare est prévue pour jouer plusieurs refrains d'hymnes nationaux dont le *God Save The Queen*. Cette démonstration comporte un caractère patriotique et national évident. Cette statue est en bronze solide et mesure sept pieds de hauteur et est posée sur un socle en pierre de dix pieds de haut. La seule inscription, entourée de feuilles d'érables et gravée sur le piédestal, est la suivante : « 1837, 1895, Au docteur Chénier, ses compatriotes reconnaissants ». Elle représente le héros de Saint-Eustache au moment où il prononça ces paroles dignes d'un soldat de la vieille garde : « Vous prendrez les fusils de ceux qui seront tués ». Vêtu du costume traditionnel des Patriotes, il a le bras tendu en avant, avec un visage qui indique un air calme, fier et plein d'autorité. Les cendres du Patriote ont été placées dans une urne, gardée dans un premier temps par le Dr David Marcil, et par son fils à la mort de ce dernier. Puis elle a été transportée dans les locaux de la Société Saint-Jean-Baptiste jusque dans les années 1980, alors qu'elles furent inhumées à nouveau dans le cimetière de Saint-Eustache en 1987, lors du 150^e anniversaire de la Bataille de Saint-Eustache. Cela intervient alors qu'à la même date, l'Assemblée des évêques du Québec, sur l'initiative de Monseigneur Valois, évêque de Saint-Jérôme, avait réhabilité par une lettre pastorale la mémoire des Patriotes de 1837-1838.

Cette affaire n'a pas eu d'équivalent. Cependant, d'anciens Patriotes ont pourtant été inhumés. La translation des restes de F. X Prieur a créé une légère polémique. Il a cependant eu l'autorisation d'être enterré au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, puisqu'il s'est excusé des actes qu'il a commis pendant les événements de 1837-1838⁸⁶. En effet, l'ancien Patriote F. X. Prieur a été « *transporté au charnier du Monument des patriotes de 1837-1838* » au

⁸⁶ *La Patrie*, le 20 mai 1891.

cimetière Notre-Dame-des-Neiges.⁸⁷ Les restes de Joseph Narcisse Cardinal seraient aussi présents à proximité du Monument des Victimes, puisque certains journaux ont retranscrit le témoignage prononcé par la dernière fille du Patriote qui se souvient encore que son père avait d'abord été enterré au cimetière de la rue Sainte-Marguerite (cimetière Saint-Antoine), puis, « dix-huit ans plus tard, il a été exhumé pour être transporté à la Côte-des-Neiges, sous la colonne des Braves »⁸⁸. Cependant, aucun journal à l'époque des faits ne retranscrit cet événement. On apprend finalement, après la mise à jour des tombes des Patriotes organisée en novembre 1953, qu'il y a trois personnes inhumées sous le Monument aux Patriotes : il s'agit de F. X. Prieur, François Maurice Lepailleur et Joseph Narcisse Cardinal⁸⁹. Au vu de la translation de ces restes, on peut affirmer que plus qu'en plus d'être un élément commémoratif, le Monument aux Victimes politiques de 1837-1838 se caractérise aussi par sa fonction funéraire. En effet, plusieurs anciens Patriotes⁹⁰ y sont inhumés, et les inscriptions apposées sur plusieurs de ses faces indiquent la volonté des initiateurs du projet de revêtir le Monument d'une fonction tumulaire.

Lors du 60^e anniversaire de la mort des Patriotes de 1837, un grand pèlerinage était prévu au mois de novembre 1897. Cependant, la démonstration a été reportée au 24 juin 1898 car « comme le comité d'organisation a des raisons de croire que des discours patriotiques ne seraient pas tolérés au cimetière, il a été résolu de convoquer les amis de la liberté au pied du monument Chénier, au carré Viger ».⁹¹

⁸⁷ La Presse, le 26 mai 1891.

⁸⁸ La Presse, le 22 février 1923.

⁸⁹ La Presse, le 24 novembre 1953, « Mise à jour des tombes de patriotes : fouilles entreprises sous leur monument, à la Côte-des-Neiges ».

⁹⁰ Les Registres du cimetière indiquent que trois personnes sont officiellement inhumées sur le terrain octroyé au Monument des Victimes politiques de 1837-1838 : il s'agit de François Maurice Lepailleur, Léandre Ducharme et F. X. Prieur.

⁹¹ Le Cultivateur, le 8 novembre 1897.

« La décoration des tombeaux au cimetière ; une cérémonie très touchante », titre *La Patrie* en 1904⁹². Le journal relate dans son article une procession organisée lors de la fête de la Saint-Jean vers le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, sur le tombeau des Patriotes. La présence de membres du clergé est visible, et plusieurs prières sont récitées en souvenir des défunts.

Le 25 juin 1926, une cérémonie commémorative s'est tenue dans les rues de Montréal en partant de l'église Saint Jean-Baptiste jusqu'à la place des Patriotes, face à l'ancienne prison du Pied-du-Courant, pour assister au dévoilement d'un nouveau monument à la mémoire des Patriotes. Cet ouvrage commémoratif va attirer de plus en plus de rassemblements de personnes qui voudront honorer la mémoire des Patriotes, délaissant peu à peu celui du cimetière Notre-Dame-des-Neiges⁹³. En effet, lors du 100^e anniversaire des Patriotes en 1939, la cérémonie commémorative s'est déroulée au Pied-du-Courant, face à la statue érigée sur la place publique⁹⁴. Dans la même lignée, le 125^e anniversaire des événements de 1837-1838 se déroule au Pied-du-Courant « sur les lieux et traces même des Patriotes »⁹⁵.

Conclusion

Le Monument aux Victimes politiques de 1837-1838 a fait couler beaucoup d'encre depuis sa construction, et même bien avant, quand il n'était encore qu'à l'état de projet. L'érection de l'œuvre commémorative s'est produite dans un contexte politique et idéologique particulier qui nous a permis de saisir toute l'ampleur et surtout l'enjeu des

⁹² *La Patrie*, le 27 juin 1904.

⁹³ *La Patrie*, le 25 juin 1926.

⁹⁴ *La Patrie*, le 20 février 1939.

⁹⁵ *La Presse*, le 26 novembre 1962.

commémorations. En étudiant les cérémonies et autres festivités, nous avons pu nous rendre compte de l'importance des groupes qui les organisent plutôt que des événements eux-mêmes.

Il est intéressant de souligner que, d'après la description générale des cérémonies qui ont eu lieu au cimetière Notre-Dame-Des-Neiges, celles-ci ont surtout été concentrées dans la seconde moitié du 19^e siècle. De plus, tant qu'il y a eu des Patriotes encore vivants, le Monument a gardé de sa notoriété, et beaucoup d'hommages funèbres y ont été célébrés. Cependant, avec la construction du monument en l'honneur de Chénier et de celui du Pied-du-Courant, les cérémonies au cimetière et auprès du Monument aux Victimes ont diminué jusqu'à ne plus exister, ou alors pas avec autant de ferveur qu'au début. En effet, les deux autres statues à la mémoire des Patriotes sont disposées dans des endroits publics, favorisant les rassemblements de population de tous horizons et facilitant la transmission de messages idéologiques et politiques sans s'attirer les critiques ou les remarques de l'Église.

Le cimetière, de par sa fonction originelle, apparaît donc comme un lieu où la mémoire et le culte du souvenir se développent de manière très significative. Plus qu'un ensemble funéraire qui fait appel, d'une part, à un culte privé, le Monument aux Victimes politiques de 1837-1838 évoque, d'autre part, un hommage d'ordre collectif, national. La mémoire, qu'elle soit privée ou publique, s'inscrit dans cet endroit si particulier dans le paysage montréalais. Ce cimetière-jardin du milieu du 19^e siècle a été l'un des premiers parcs urbains à Montréal, avec son homologue protestant, le cimetière Mont-Royal. Etablis bien avant le parc du Mont-Royal, les deux cimetières ont été les premiers à accueillir les Montréalais voulant se détendre, pratiquer leurs loisirs et sortir un peu des limites urbanisées de la ville.

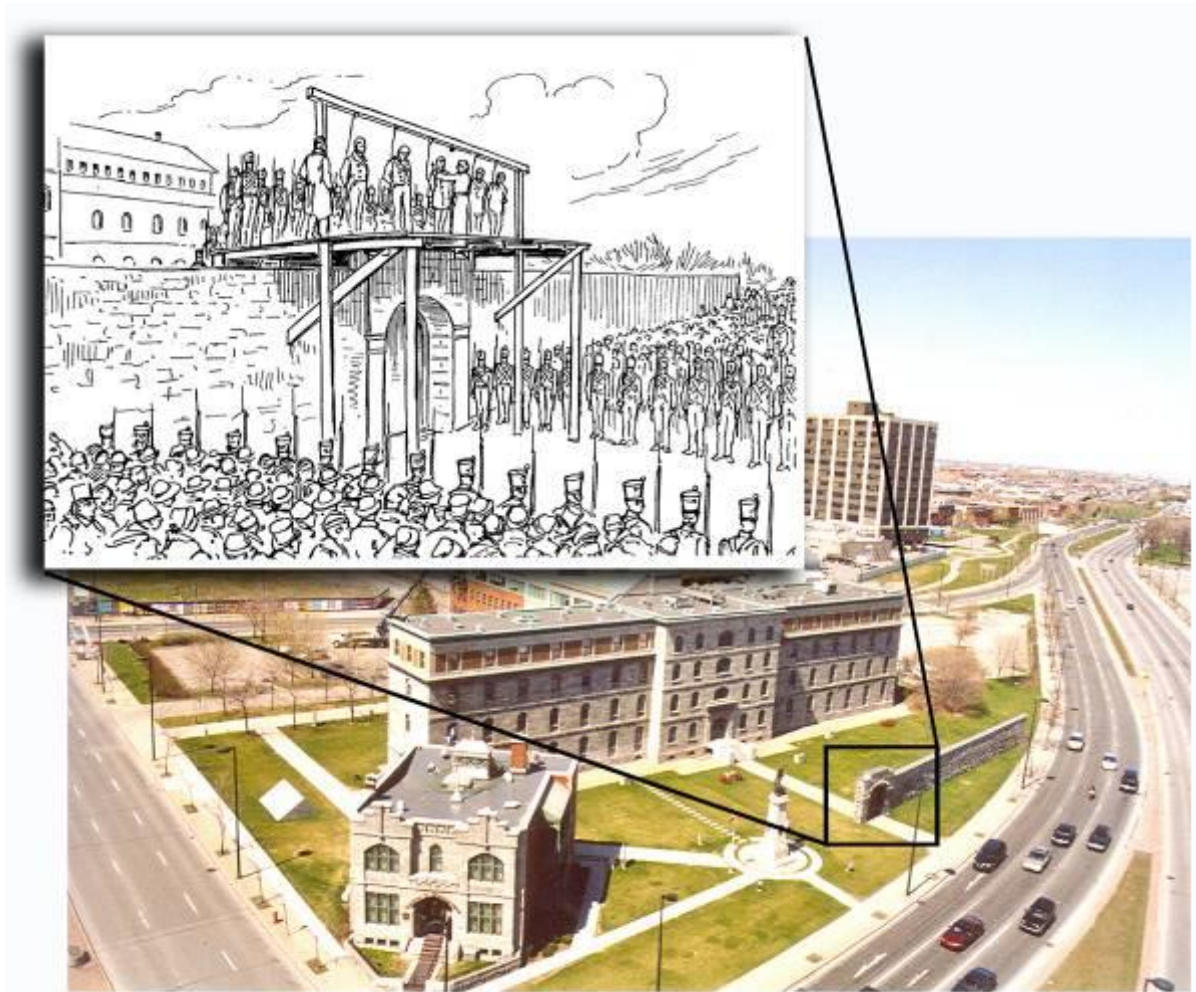


Illustration 1 : Anonyme, archives publiques d'Ottawa (voir photo n°2).

Photo 2 : Vue aérienne du site de l'ancienne prison du Pied-du-Courant. Au premier plan, le monument en l'honneur des Patriotes. (Écomusée de l'Au-Delà, 2005)



Photo 4 : Monument en l'honneur des Patriotes, à Saint-Denis, érigé en 1913. Sculpteur, Brunet, Émile (Écomusée de l'Au-Delà, 2006)



Photo 5 : Monument en l'honneur de Jean Olivier Chénier, ancien chef patriote, situé au Square Viger, à Montréal, érigé en 1895. Sculpteur, Pelzer, Alfonso, (Écomusée de l'Au-Delà, 2008)

⁴⁵ Monument aux Victimes politiques de 1837-1838, Écomusée de l'Au-Delà, 16 mai 2008